ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 117070

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'assemblée du sport intitulé « enjeux, grands axes de préconisation et mesures phares ». Pour reconnaître l'engagement, l'exemplarité et l'excellence sportive au service du rayonnement d'une France sportive à l'international, le rapporteur préconise de valoriser les résultats sportifs et les acquis de l'expérience des SHN (Société hippique nationale) dans l'évaluation des parcours de formation scolaire et universitaire, pour la validation des diplômes et la réussite aux concours, y compris par la certification étape par étape, en cours de parcours. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117070
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Sports
Ministère attributaire : Sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9295
Question retirée le : 6 septembre 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)